



LES INFOS DE MARCILLÉ Feuille communale n°28-juin-août 2024

Mairie de Marcillé Raoul

16 rue de la Mairie
35560 MARCILLÉ RAOUL
02 99 73 64 16

Messagerie : marcille-raoul@wanadoo.fr

Site internet :

www.marcille-raoul.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 15h-18h

Mardi au Samedi : 9h-12h

Agence postale

16 rue de la Mairie
35560 MARCILLÉ RAOUL
02 99 73 68 20

Horaires d'ouverture

Lundi au Samedi : 9h-12h

Télécharger l'application



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

En cas de fortes chaleurs



Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



NON A LA FERMETURE D'UNE CLASSE DANS NOTRE ÉCOLE !

Message des représentants des parents d'élèves du RPI St Rémy du Plain et Marcillé Raoul
En février 2024, nous avons appris la fermeture conditionnelle d'une classe de notre regroupement scolaire. Après la stupeur de cette annonce, l'ensemble des parents d'élèves, des habitants et des élus des deux communes se sont mobilisés contre cette fermeture d'une classe :

- Plus de 9500 signatures récoltées via les différentes pétitions qui ont pu circuler.
- Des dizaines de mails de soutiens reçus par les directeurs d'école de la part des parents, mais aussi de professionnels de santé travaillant auprès des élèves de l'école;
- Un temps de rassemblement dès le samedi après l'annonce de la fermeture conditionnelle de la classe, avec une centaine de personnes;
- Un courrier adressé à Madame La Ministre de l'Éducation Nationale et à Madame Brigitte Macron.
- Des pancartes et banderoles réalisées avec les enfants et installées sur les deux écoles du regroupement pédagogique.
- Une manifestation pacifique devant l'inspection académique de la Circonscription à Fougères en mars
- La remise symbolique à l'école des pièces de 2 euros que les enfants ont reçues dans le cadre des Jeux olympiques : plus de 160€ ont été récoltés et remis à l'école
- Une audience avec l'inspecteur de la Circonscription de Fougères, l'adjoint au directeur académique en charge du 1er degré le 6 juin où des représentants des parents d'élèves des deux écoles ont pu présenter leurs arguments pour le maintien de la classe
- La fermeture symbolique de toutes les classes de l'école le lundi 10 juin en matinée.

Nous restons tous mobilisés face à cette fermeture conditionnelle, et nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui soutiennent les actions et œuvrent pour lutter contre cette fermeture.

Elections législatives :

Dimanche 30 juin et dimanche 07 juillet 2024



Bureau de vote ouvert de 8h à 18h

En cas d'absence, pensez à la procuration! Renseignements en mairie ou sur maprocuration.gouv.fr

Pour voter, vous pouvez présenter :

- votre carte électorale **et/ou** une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)

Infos Jeunes !

Opération Chantiers et stages à caractère éducatif (ex argent de poche)

La réunion pour préparer le planning de l'été aura lieu **le vendredi 28 juin à 18h30 à la mairie.**

Cette année, les jeunes étant nombreux et les places limitées, la priorité est donnée à ceux nés en 2006 n'ayant pas encore eu 18 ans et ceux nés en 2007.

Recensement Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Pour rappel, il est obligatoire de s'inscrire pour le recensement à la mairie dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. C'est obligatoire notamment pour l'inscription au permis de conduire ou aux examens. Pensez-y!

Inauguration du jardin médiéval des buttes du Châtel



Le 15 mars dernier, 25 jeunes paysagistes du lycée Jean-Baptiste Le Taillandier de Fougères ont inauguré le jardin médiéval de l'Archéolab des buttes du Châtel, tel un témoignage des trésors enfouis de ce site historique. Le projet est ambitieux : créer un jardin médiéval authentique, aux pieds de cette motte chargée de mystère.

Sous la houlette de leurs enseignants, en partenariat avec l'APPAC et la municipalité, ces jeunes apprentis paysagistes ont relevé le défi avec brio. Leur mission : redonner vie à l'écosystème médiéval en utilisant les plantes répertoriées sur le site (violette odorante, brins de genêts...), grâce aux relevés phytoarchéologiques, et en recréant des techniques ancestrales.

Lors de cette inauguration officielle, les visiteurs ont été transportés dans le passé. Une palissade en clayonnage a été réalisée et des panneaux descriptifs révélant les secrets de chaque plante et de leur utilisation au Moyen-Âge ont été mis en place.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

« Embellissons notre commune »

Ce concours comprend 3 catégories (maison avec environnement, pavillon, simple façade et commerce).

La grille de notation portera sur cinq critères : l'aménagement d'ensemble, la qualité du patrimoine, la technique, l'originalité et une mention spéciale « coup de cœur »

Le classement est assuré par un jury extérieur qui passera dans notre commune le **jeudi 4 juillet prochain**.



Les personnes ne souhaitant pas participer au concours sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie

Classes 4

Les classes 4 auront lieu **le samedi 7 septembre 2024**.

Toutes les personnes concernées et souhaitant participer à cette journée sont invitées à contacter :

- Emilie QUEVERT au 06.99.69.07.77 ou
- Mickaël MOUCHOUX au 06.76.27.68.50



A vos agendas :

Association des Parents d'élèves Marcillé/St Rémy	Fête des écoles- salle polyvalente de Marcillé-Raoul à partir de 15h	Samedi 22 juin
Association Sportive et Culturelle	Spectacle de cirque à 19h30- salle polyvalente	Mercredi 26 juin
Association Sportive et Culturelle	Stage de cirque - salle polyvalente	Mercredi 10 juillet
Marci'Motte	Soirée moules-frites animation musicale- salle polyvalente à partir de 19h00	Samedi 31 août
Classes 4	Salle polyvalente	Samedi 7 septembre

Toutes les informations en détail sur l'application PanneauPocket